

DUPONT-AIGNAN



LE PRINTEMPS FRANÇAIS

**Ou comment les « petits »
vont libérer la France !**

 éditions du
ROCHER

D O C U M E N T

Nicolas Dupont-Aignan

LE PRINTEMPS FRANÇAIS

*Ou comment les «petits»
vont libérer la France !*

 éditions du
ROCHER

© Éditions du Rocher, 2012

ISBN : 978-2-268-07422-1

Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#)

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

plus aucun sens. » Les décisions ne sont plus prises dans l'intérêt de la nation mais au profit de clientèles.

Au bout du compte, cette politique du chien crevé au fil de l'eau se paie très cher : chômage, désindustrialisation, insécurité, niveau scolaire déclinant, sous-culture télévisuelle, désertification des territoires, facture de gaz qui s'envole... Elle est lourde la facture de la démission politique.

À mesure que la situation s'aggrave, les Français à juste raison commencent à perdre patience : si rien ne se décide dans les urnes en 2012, cela se fera dans la rue ! C'est tout le sens de mon projet politique : porter partout et toujours l'intérêt supérieur de la nation qui guidait le général de Gaulle. Préférer l'intérêt national, l'intérêt général aux intérêts particuliers.

Alors bien sûr, cette rupture démocratique et patriote ne se fera pas sans bouleversement. Comme à chaque fois dans l'histoire de France, comme au temps de nos rois forts, mieux aimés que les rois faibles, comme au temps des grands sursauts républicains, il va falloir se battre. Il va falloir s'affranchir. Il va falloir rompre avec la servitude subie ou volontaire et reprendre le goût de l'effort, de la volonté et de la responsabilité. Le goût de la liberté face aux puissants de l'extérieur et leurs complices, les citadelles féodales de l'intérieur.

Peuple, réveille-toi, ton heure vient de sonner.

2

Réinventons la France libre
(juillet)

La salle est comble. Mon tour de France à la rencontre des Français m'amène en ce soir d'automne 2011 dans le Nord. Ceux qui sont là ont préféré ce moment chaleureux de débat et d'échange à une soirée télé, qui proposait une émission politique sur les ambitions et les coups bas, preuve s'il en est que le pays respire encore. À la fin de la réunion publique, où j'ai présenté ma vision pour la France, ma vision pour l'Europe, le maire d'une petite commune rurale se lève et prend la parole : « Si je comprends bien, c'est un peu comme s'il n'y avait plus de pilote dans l'avion. Ou plutôt un peu comme si le pilote n'avait plus les manettes, et que c'est la tour de contrôle qui décidait tout ! On a voté pour Mitterrand, il nous a trahi. On a voté pour Chirac, il nous a menti. On a voté pour Sarkozy, et c'est pareil pour lui aussi. À chaque fois, on devait atterrir au soleil ! Au final, c'est au Pôle Nord qu'on est arrivé ! »

Tout est dit. Si Mitterrand, l'homme de gauche, si Chirac le centriste, si Sarkozy, l'homme de droite, nous ont tous conduits là où nous sommes, cela prouve bien que les plans de redressement les plus ambitieux, les idées les plus novatrices, les volontés les plus fortes ne valent rien si nous ne maîtrisons plus rien. Chacun d'entre eux a accepté de s'en remettre à des puissances extérieures, en dépit de la souveraineté dont ils étaient dépositaires de la part des Français.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de 1000 logements supplémentaires étaient programmés dans le désordre le plus complet... Il fallait rendre son visage à Yerres. Face à moi, les promoteurs commençaient à froncer le sourcil. Un permis de construire à la main, une truelle dans une autre, ils me faisaient comprendre que rien ne s'opposerait à leurs projets. L'un d'entre eux était même sorti de sa Ferrari pour me menacer si je mettais à exécution ma décision de rendre inconstructible un espace boisé sur lequel il avait des vues. Finie l'époque où le maire pliait. Où les caisses de champagne apportées pendant les fêtes facilitaient la signature des actes administratifs : j'ai tenu tête. J'ai rencontré un à un les promoteurs engagés dans les programmes de construction, et j'ai négocié, argumenté, imposé parfois. Car c'est l'honneur d'un personnage public de défendre l'intérêt général face aux intérêts particuliers. Parce que c'est son devoir de mettre tous les moyens en œuvre pour répondre à la mission pour laquelle il est élu. Un élu n'a pas le droit de dire qu'il ne peut pas ; il n'a pas le droit de ne pas pouvoir. Ou alors il rend son écharpe. Cette conception, devenue rare dans les allées du pouvoir, est ma conception de l'engagement politique. Pour ma ville comme pour la France.

Si l'on veut des résultats, il faut restaurer l'autorité de l'État. Ce sera mon chantier du mois d'août 2012. Tandis que les Français prendront un repos mérité, pendant que la France de juillet croisera les aoutiens sur la route des plages, je m'attèlerai à faire plier les oligarques, à exiger des comptes aux entreprises publiques, à casser les corporatismes, à mettre au pas les grands féodaux. Nous prendrons les bastilles et abolirons les privilèges. Secteur par secteur, nous reprendrons la main, nous ne nous laisserons plus faire.

La première citadelle à reconquérir est celle de l'énergie. Intérêt stratégique qui n'aurait jamais du quitter le contrôle de l'État, l'énergie est devenue en France le placement juteux de monopoles privés, qui l'exploitent abondamment sur le dos des usagers. « L'énergie est notre avenir, économisons-la ! », nous disent-ils à grands renforts de publicités aux heures de grande écoute ! Mais l'avenir dont il est question, c'est bel et bien celui des grands groupes de l'énergie, seuls véritables bénéficiaires de la vague de privatisation qui a donné naissance aux groupes actuels d'EDF, de GDF, de Total. Dépositaires de fait d'une part de la souveraineté nationale, de son indépendance, ces entreprises sont devenues de véritables États dans l'État, dont les choix et les décisions n'ont plus rien à voir avec l'intérêt national et l'intérêt général qu'elles sont censées incarner. Pour une raison simple : la logique du bénéfice à tout prix s'oppose à la logique du service et du long terme, car dans ce domaine, il faut savoir investir à 50 ans. La logique du marché libre et sans contrôle s'oppose à la logique de l'équilibre territorial. Transférées du giron national à celui du marché, les grandes entreprises publiques ou semi-publiques ont très vite fait leur mutation. Dès les premières décisions, nous étions prévenus : hausse des tarifs pour l'utilisateur, « rationalisation » de la présence sur le territoire pour ne pas dire disparition, placements pour le moins surprenants, tels que l'achat par EDF pour 15 milliards d'euros de centrales pourries en Grande-Bretagne, augmentation exorbitante du salaire des dirigeants... L'exemple de GDF est encore plus scandaleux : en fusionnant avec Suez, GDF n'a laissé à l'État qu'une minorité de blocage. Et sait user de cette position de force : pour rémunérer ses actionnaires, au mépris des usagers, GDF fait un chantage permanent à l'État pour augmenter le prix du gaz ! Elle est même allée en novembre 2011 jusqu'à attaquer le gouvernement devant le

Conseil d'État pour exiger, la belle affaire, l'augmentation du prix du gaz ! Et que croyez-vous qu'il arriva ? Le Conseil d'État lui donna raison ! Dormez au chaud, actionnaires heureux, les Français paient votre facture ! Voilà comment fonctionne, en France, un monopole privé.

Pour faire cesser ces abus dans le secteur de l'énergie, je commencerai par prendre deux initiatives. Je fusionnerai EDF et GDF à 100 %, permettant ainsi notamment à la nation de reprendre le contrôle de ses centrales nucléaires. La catastrophe de Fukushima n'a que trop mis en lumière combien l'abandon du nucléaire aux entreprises privées conduisait à des économies irresponsables sur la sécurité. Puis je demanderai la réquisition pure et simple de Total pour mieux réguler le prix de l'essence et réinvestir une partie de ses 10 milliards de bénéfices dans la préparation de la transition énergétique en France.

Emboîtant le pas des entreprises de l'énergie, les grandes entreprises autrefois nationales, SNCF, RFF – dont la séparation est d'ailleurs un non-sens économique – ou encore la Poste, sont devenues des féodalités hermétiques à la logique de l'intérêt général. Au nom des territoires qui meurent de la disparition progressive des services publics, au nom des Français qui s'éclairent à la bougie parce qu'ils ne peuvent plus payer le coût exorbitant de leurs factures, je souhaite la renationalisation des entreprises qui exercent une activité d'intérêt public et qui nécessitent des investissements à 50 ans. Nous casserons les casseurs de service public, nous mettrons au pas les patrons voyous, qui s'enrichissent sur le dos de la France et des Français, au nom de la seule logique de leur rentabilité financière. Nous dénoncerons l'accord inique de Barcelone, qui organise la concurrence débridée des services publics, à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'usine, et que ce sont des fonds publics qui ont été gaspillés. Et quand je pense que le matin même, sur *France Inter*, M. Lorenzi, l'économiste avocat du système qui a mené la France à ce désastre, m'expliquait avec un ton docte que l'euro n'était pas le problème et que le protectionnisme était le repli sur soi.

À l'entrée de l'usine, les ouvriers ont posé un cercueil et l'ont entouré de 93 croix symbolisant leurs tombes. Perdre un emploi dans cette région qui en manque tant, c'est en effet se condamner à vivre de minima sociaux. Les ouvriers voudraient avant tout être respectés. Ils ont compris que la droite et la gauche étaient résignées et ne changeraient rien aux règles du jeu qui conduisent à ce désastre. Aucun député du secteur ne s'est d'ailleurs déplacé pour les voir. Ces croix plantées au bord de la route symbolisent la colère qui monte dans tout le pays car, ne l'oublions pas, un million d'emplois industriels ont été supprimés en France en dix ans. Soit environ 10000 par département ! Ces ouvriers attendent une autre politique qui sera enfin capable de traiter à la racine les causes du mal.

Et c'est tout le sens de mon combat. Relocaliser le pouvoir pour relocaliser les emplois. Car le protectionnisme, loin d'être le repli sur soi, c'est au contraire la garantie de la dignité. C'est la liberté de travailler, de vivre de son travail.

Ne pas se protéger dans un monde où le libre échange est devenu déloyal, c'est se condamner au nivellement social et économique par le bas. Les emplois qui partent ne font pas – contrairement à l'idéologie internationaliste – des heureux ailleurs : ils y font des esclaves ! Se protéger pour la France c'est donc plus qu'un moyen de survie : c'est une lutte pour la dignité des hommes dans le monde entier. Protéger notre modèle

social, ce n'est pas égoïste, c'est au contraire un espoir pour le monde. Car notre modèle est viable, notre pays a des atouts fantastiques : il suffit de nous protéger.

Tout au long de la journée, en allant à la rencontre des maires, j'ai gardé en mémoire ces visages d'ouvriers désabusés. Surtout, je m'accroche à la lueur d'espérance que j'ai cru y percevoir lorsqu'ils parlaient de leur fierté de travailler, des atouts de leur région et de leur envie de ne pas laisser tomber.

Les solutions existent, concrètes, nombreuses : instaurer un étiquetage précis des produits de grande consommation permettant aux consommateurs français de connaître la part de « Fabriqué en France » de chaque bien. Obliger les administrations françaises à acheter prioritairement français, lorsque la qualité est équivalente. Exiger que les produits importés soient soumis aux mêmes normes environnementales de production que les produits français. Pour les produits refusant de s'y soumettre, imposer une taxe environnementale compensatoire. Enfin, mettre en œuvre des droits de douane par pays et par produit – au niveau européen si possible mais au niveau national si nos partenaires refusent –, lorsque notre industrie fait face à une concurrence particulièrement déloyale. Je pense par exemple à l'offensive chinoise sur les panneaux solaires qui a détruit toute une filière française et européenne naissante (Photowatt). Ainsi, la compétition commerciale resterait loyale et ne pousserait pas à une harmonisation par le bas et au dumping sauvage.

Ce protectionnisme-là n'est pas une fermeture obtuse. C'est le respect de soi, gage du respect des autres. C'est l'esprit de légitime défense couplé à celui de réciprocité. Tel qu'il est pratiqué partout dans le monde, sans que cela ne choque

personne, sauf en Europe. Pourquoi admettons-nous les règles chinoises, qui imposent à une entreprise française souhaitant exporter en Chine d'ouvrir au moins un site de production en Chine, et refusons-nous dans le même temps de pratiquer la réciprocité chez nous ? Avons-nous à ce point le mépris de nous-mêmes ?

J'entends déjà les grands noms de la télévision et du cinéma qui s'offusquent ! Qu'ils me laissent rire ! Au nom de l'exception culturelle et de la protection des biens culturels, leur secteur est le plus protégé de France ! Saint-Germain-des-Prés, quartier protégé ! Ce que l'on déploie pour les artistes engagés, je le réclame pour les ouvriers. Ni plus, ni moins.

Troisième orientation, revitaliser le tissu des petites et moyennes entreprises, cellules de vitalité économique, garantes de l'économie réelle plutôt que de l'économie financière. Pour cela, je réformerai notre système fiscal et de formation pour libérer les initiatives. Ainsi, j'orienterai l'épargne, le crédit et le capital vers le financement des PME/TPE pour encourager l'investissement dans l'économie productive. Ainsi, l'impôt sur les sociétés pourrait être divisé par deux pour les entreprises qui réinvestissent leurs bénéfices sur le territoire national. Par ailleurs, les TPE de moins de 5 salariés se verront exonérées de charges sociales pour 5 ans lors du recrutement d'un chômeur de longue durée.

Enfin, quatrième orientation, nous investirons dans l'avenir. Nos dirigeants, trop occupés à actionner des manettes qui ne commandent rien, à regarder des compteurs qui tournent dans le vide, à constater qu'il n'y a plus d'essence, ont perdu l'habitude de lever les yeux et de regarder l'horizon. C'est pourtant là le

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Séance de nuit à l'Assemblée nationale. Nous examinons le projet de loi gouvernemental sur la récidive. Projet phare du premier gouvernement Fillon, promesse du candidat Sarkozy. C'est Michèle Alliot-Marie, alors Garde des Sceaux, qui défend le texte, depuis le banc des ministres. Sur les bancs, où je m'attendais à voir en cohorte les députés UMP, élus grâce au discours martial de leur champion sur la sécurité, bien peu de monde finalement. Sans doute ont-ils mieux à faire, le soir à Paris, que de s'attaquer à l'insécurité qui gangrène le pays et terrorise les Français.

Le ton est ferme, le discours est volontaire, Madame le Ministre joue bien le rôle de la gaulliste intraitable qui fait respecter l'ordre et la sécurité. Puis vient un amendement que j'ai soutenu. Je propose au gouvernement, et à mes collègues députés, d'ajouter au texte une mesure simple, évidente. Une mesure juste pour s'attaquer vraiment à l'impunité des délinquants. Je propose que le principe de la remise automatique des peines en vigueur en France, et qui accorde systématiquement aux criminels et aux délinquants, pour chaque année de réclusion, une réduction de peine de trois mois pour la première année de détention et de deux mois pour chaque année qui suit, soit purement et définitivement abrogé. Michèle Alliot-Marie s'agite. Le président de séance lui donne la parole. Je

m'attends à un avis favorable de sa part. Cette mesure, va-t-elle sans doute me dire, va dans le sens de la volonté du président de s'attaquer avec la plus grande fermeté à l'insécurité galopante... Non, Michèle Alliot-Marie ne dira pas cela. Elle s'offusque au contraire : amendement populiste, amendement indigne d'un républicain, amendement inhumain, me rétorque-t-elle ! Pourquoi ? Parce que, dit-elle, il ne faut pas désespérer les détenus qu'on met en prison. Ils ont besoin de voir que le bout du tunnel n'est pas trop loin, quitte à le rapprocher au besoin ! L'amendement est rejeté. Article suivant. Je reste estomaqué car la suppression que je proposais n'avait rien d'excessif et ne visait pas les autres réductions de peine, comme par exemple celle liée au comportement en prison.

C'est donc cela, la politique de sécurité que nous offre l'État. Le karcher ? Remballé. Le premier flic de France ? En congé. La sécurité, première des libertés ? Remisée avec les autres slogans, en attendant la prochaine campagne présidentielle.

Et sur le sujet, les exemples de démissions politiques ne manquent pas !

J'ai posé en juin 2011 à l'Assemblée Nationale une question au gouvernement sur le rapport Ciotti, du nom de ce député du Sud de la France qui préconisait à grands renforts de médias de durcir les conditions d'exécution des peines dans notre pays.

La réponse du Garde des Sceaux a été édifiante, prouvant une fois de plus le fossé – pour ne pas dire le gouffre – entre d'un côté les effets de manche pour rassurer l'électorat et de l'autre la réalité de la politique gouvernementale.

En effet, lorsque j'ai demandé au ministre s'il entendait enfin revenir sur la loi de 2009, la loi Dati qui supprime l'emprisonnement et le remplace par des peines alternatives rarement appliquées pour toutes les condamnations à deux ans de prison ferme et moins, la réponse, une nouvelle fois, ferait rire si le sujet n'était pas si grave : « il faut laisser à cette loi le temps de prendre sa place ». Laisser le temps à ceux qui sont condamnés à une peine inférieure à deux ans de rester libres, d'enfiler un bracelet qui ne permet ni le contrôle, ni la localisation. Réponse d'autant plus scandaleuse que la loi Dati interdit aux victimes d'être présentes lors de la procédure devant le juge d'application des peines, qui supprime la condamnation de prison en la modifiant systématiquement en peine alternative. Les dealers, qui continuent leur trafic dans les quartiers bracelet électronique au bras, le savent bien : 99 % des bracelets électroniques sont factices (non reliés à un centre de surveillance) et n'empêchent rien !

Refus identique du gouvernement de supprimer les remises de peine automatiques et de donner suite à ma proposition visant à obliger chaque condamné à exécuter les deux tiers de sa peine (aujourd'hui, la plupart des détenus sortent une fois purgée la moitié de leur peine, pas plus !). Une proposition de loi qui avait bien failli ne jamais même être mise à l'ordre du jour, tant les services de l'Assemblée nationale, qui assistent d'habitude sans difficulté les parlementaires désireux de faire leur travail législatif, avaient freiné. Pourquoi ? Parce que, me disaient-ils, ma proposition de loi remettait complètement en cause le fondement juridique de notre État de droit ! Moi qui pensais que la peine de mort avait été abolie en 1981, j'ai la triste sensation qu'elle existe toujours, mais pour les victimes cette fois.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Comme le faisait dire Charles Péguy à Jeanne d'Arc, dont nous fêtons en 2012, comme un symbole, les 600 ans de la naissance : « Le secours de la France, il est en France ! »

7 mois pour redonner
du souffle à la France

SI JE SUIS ÉLU

Mes sept premiers mois :

Juin	<ul style="list-style-type: none"> • Référendum sur la sortie de l'euro. • Légalisation du téléchargement sur Internet par l'adoption de la licence globale. • Reconnaissance du vote blanc, assorti du vote obligatoire.
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Renégociation des traités européens en organisant des coopérations à la carte. • Modification de la Constitution rendant obligatoire la tenue d'un référendum pour la ratification de tout nouveau traité européen. • Retrait du drapeau de l'anti-démocratique Union Européenne des édifices publics.
Août	<ul style="list-style-type: none"> • Nationalisation des entreprises exerçant une activité d'intérêt public (énergie, banques, autoroutes...). • Dénonciation de l'accord de Barcelone (2002) sur la libéralisation des services publics. • Séparation des banques de dépôts et des banques d'investissement. • Enquêtes musclées contre la délinquance en col blanc (sur les « trusts » et en particulier les cartels de la grande distribution).
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Abolition de la loi de 1973 pour permettre à la Banque de France de faire des avances à taux zéro au Trésor Public. • Mise en place d'un protectionnisme intelligent. • Instauration d'un étiquetage sur la part de « Fabriqué en France » dans les produits de grande consommation. • Obligation pour les administrations d'acheter prioritairement français. • Réduction de moitié de l'impôt sur les sociétés pour les bénéficiaires réinvestis en France.
	<ul style="list-style-type: none"> • Abrogation de la réforme territoriale en cours.

Octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Rétablissement des prix minimums garantis dans le domaine agricole (notamment pour le lait). • Obligation pour tout médecin d'effectuer 2 ans dans une zone où manquent les professionnels de santé. • Suppression des péages pour les autoroutes déjà « amorties ».
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression des remises de peine automatiques. • Construction de 20000 places de prison supplémentaires. • Création de 10000 postes de policiers. • Restauration de l'autorité du professeur sur sa classe.
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 70 % du nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement de la langue française au primaire (applicable à la rentrée suivante). • Création d'une « carte de sécurité professionnelle » pour tout salarié, correspondant à un capital formation. • Création d'un « Contrat de participation » et fixation d'un objectif de 15 % d'actionnariat salarié. • Revalorisation des allocations familiales. • Mise en place du plan d'accession à la propriété pour 2 millions de Français sur 5 ans.